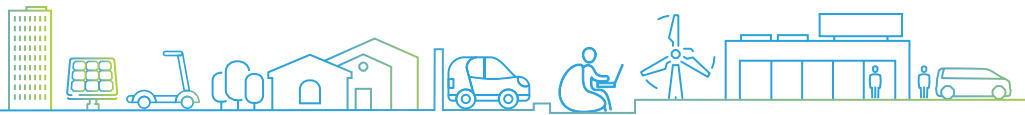


RAPPORT RSE 2025



SOMMAIRE

LE MOT DES DIRIGEANTS	5
1. CONSUEL	6
1. Notre raison d'être	6
2. Notre mission	7
3. En quelques chiffres	7
4. Situation et évolution des usages électriques	8
2. CONSUEL	9
1. S'engage	9
2. Axes d'engagements	10
3. LES ACTIONS EN FAVEUR DE LA DÉCARBONATION DE NOS ACTIVITÉS	11
1. Objectifs de Développement Durable (ODD)	11
2. Nos engagements	11
a. Réduire l'impact carbone de notre flotte automobile	12
b. S'engager en faveur de la mobilité durable	12
c. Réduire l'impact carbone de nos déplacements	12
d. Améliorer la performance environnementale de nos agences	13
e. Réduire notre empreinte carbone et renforcer notre engagement dans l'économie circulaire	14
i. Economie circulaire – BNP 3 Step IT	15
ii. Reforest'action	16
iii. Promouvoir l'économie circulaire	17
iv. Politique d'achats responsables	17



4. LES ACTIONS POUR RENFORCER NOTRE MARQUE EMPLOYEUR **18**

1. Les Objectifs de Développement Durable (ODD) **18**

2. Nos indicateurs RH **18**

3. Nos engagements **20**

- a. Améliorer les conditions de travail 20
- b. Développer l'employabilité et la fidélisation 21
- c. Accompagner les carrières et la formation 21
- d. Favoriser la politique d'inclusion 21

5. NOTRE CONTRIBUTION AUX GRANDS ENJEUX SOCIÉTAUX **22**

1. Objectifs de Développement Durable (ODD) **22**

2. Nos engagements **22**

- a. Développer des relations long termes avec nos partenaires 22
 - i. GEFLUC 23
 - ii. Partenariat Imagine For Margo 23
 - iii. Partenariat Électriciens Sans Frontières 23
- b. Sensibiliser et impliquer les salariés aux grands enjeux sociétaux 24
 - i. Le Rallye Natur'Elles 24
 - ii. Les 42 25
 - iii. Collecte de vêtements 25
- c. Développer nos partenariats pour la sauvegarde de la biodiversité 26
- d. Former à la sécurité électrique 26
 - i. Ecole NR SUD (Marseille) 26
 - ii. Actions FASE 26



LE MOT DES DIRIGEANTS



CONSUEL – Comité national pour la sécurité des usagers de l'électricité – a pour mission d'assurer la sécurité des personnes et des biens vis-à-vis du risque électrique, en France, depuis 1964. Sa mission a été reconnue d'utilité publique en 2004.

Nous avons pour vocation d'élever le niveau de sécurité des installations électriques en collaboration avec les installateurs professionnels.

Le besoin massif, aujourd'hui, d'avoir recours à des énergies décarbonées engendre une profonde mutation de la filière électrique.

Il est naturel que les perspectives définies pour CONSUEL soient étroitement liées aux enjeux de sécurité et de performance inhérents aux nouveaux usages de l'électricité induits par la transition énergétique. Elles visent notamment à accompagner le développement du photovoltaïque, de l'autoconsommation, du stockage d'énergie et des infrastructures de recharge pour véhicules électriques, tout en favorisant la performance des réseaux numériques dans le résidentiel.

Nous nous sommes engagés, en tant que dirigeants et avec l'appui de notre Conseil d'Administration, à ce que nos actions intègrent une démarche RSE globale, innovante et pérenne, tant à l'interne avec une politique sociale engagée et une marque employeur lisible et forte, qu'à l'externe par l'appui d'opérations qui font sens en faveur de plus d'inclusion, d'égalité, de solidarité et d'échange entre les générations. Nous souhaitons également œuvrer pour la diminution durable de notre empreinte carbone tout en responsabilisant nos politiques d'achats.

Notre mission est de garantir la sécurité électrique des personnes et la conservation des biens, dans le monde d'aujourd'hui et de demain. Soyez assuré de notre engagement social, sociétal et environnemental pour la servir !



Renaud TAMBERI
Directeur Général



Emmanuel GRAVIER
Président

1. CONSUEL

1. Notre raison d'être

CONSUEL est une Association loi 1901, reconnue d'utilité publique depuis 2004, dont la mission est de veiller au respect des prescriptions de sécurité en vigueur relatives aux installations électriques, en contrôlant les Attestations de Conformité établies par les auteurs de travaux.

Depuis 2022, CONSUEL s'engage dans une démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), déclinée autour de trois piliers :

- Décarboner nos activités
- Renforcer notre marque employeur
- Apporter une contribution positive aux grands enjeux sociétaux

CONSUEL a choisi cette démarche pour renforcer son action auprès de ses parties prenantes internes et externes, en cohérence avec sa raison d'être : assurer la sécurité électrique pour tous, tout en contribuant positivement à la filière Électricité et, plus largement, à la société.

Comme le précise l'article 2 de nos statuts : « CONSUEL a pour objet d'élaborer et de mettre en œuvre toutes études et actions tendant à l'observation des règles établies, en matière de conception et d'exécution des installations électriques intérieures, en vue d'assurer la sécurité des personnes et la conservation des biens. »

Cette raison d'être et cette mission constituent un vecteur fédérateur pour l'ensemble de nos collaborateurs : elles donnent du sens aux actions du quotidien et soutiennent notre engagement collectif.



2. Notre mission



NOTRE MISSION

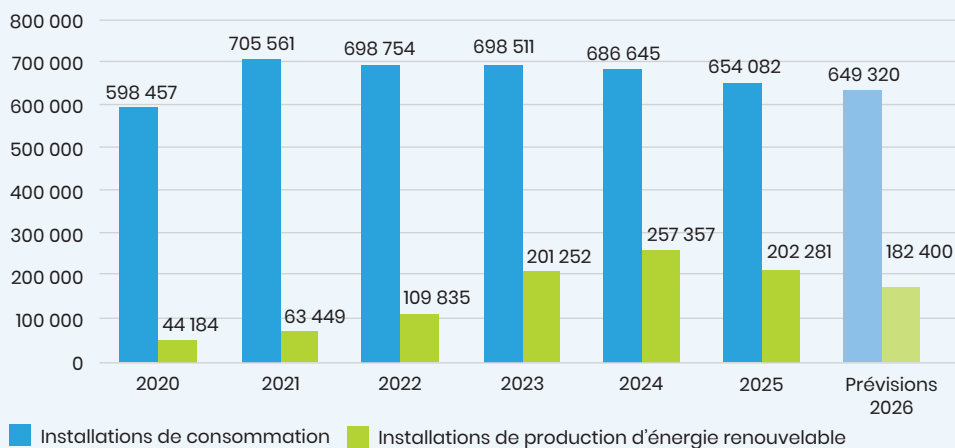
**AGIR AU CŒUR DE LA FILIÈRE POUR LA SÉCURITÉ
DES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES EN
S'ADAPTANT À TOUTES LES ÉVOLUTIONS
DE NOTRE ENVIRONNEMENT ET AUX ENJEUX
DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE.**

3. En quelques chiffres

Dans le cadre de sa stratégie de transition énergétique et climatique, la France vise une réduction de 50 % de ses émissions de gaz à effet de serre (GES)¹ d'ici 2030 (par rapport à 1990) et la neutralité carbone en 2050. Cette trajectoire repose notamment sur le développement massif des usages électriques, dont la part dans la consommation finale d'énergie devrait dépasser 50 % à l'horizon 2050, contre environ 25 % actuellement.^{2,3}

CONSUEL, acteur majeur dans le secteur de la conformité de l'électricité et des énergies renouvelables (IRVE, photovoltaïque, éolien...), se trouve au cœur de cette transition. La part de notre activité consacrée à la sécurité des installations de production d'énergie renouvelable photovoltaïque est en croissance continue depuis sept ans, même si cette progression a légèrement ralenti en 2025 par rapport à l'année précédente.

Nombre d'Attestations de conformité visées en Métropole et Départements d'Outre-Mer (Antilles, Guyenne, La Réunion et Mayotte)



1. GES : Gaz à Effet de Serre

2. Données de la Loi climat et résilience - Loi n°2021-1104 du 22 août 2021

3. <https://www.ecologie.gouv.fr/strategie-nationale-bas-carbone>

Pour répondre aux besoins de ses clients sur l'ensemble du territoire, CONSUEL dispose d'un réseau de 14 agences : 9 en Métropole (La Défense, Lille, Caen, Rennes, Dijon, Lyon, Limoges, Marseille et Toulouse) et 5 dans les DOM (Pointe-à-Pitre, Fort-de-France, Cayenne, Saint-Denis et Mamoudzou), complété par son siège parisien.



4. Situation et évolution des usages électriques

Après plusieurs années de recul, la consommation d'électricité en France s'est stabilisée au cours des dernières années, passant de 445 TWh en 2023 à 449 TWh en 2024, puis à 451 TWh en 2025, soit une progression limitée de 0,4 % entre 2024 et 2025. Dans le même temps, la production totale d'électricité a connu une hausse significative, atteignant 494 TWh en 2023, 537 TWh en 2024 (+9 %) et 548 TWh en 2025 (+2 %).

Electricité en France (en TWh)	2023	2024	2025	Variation 2024/2025
Consommation corrigée (aleas météo et calendaires)	445	449	451	0,4%
Production totale en France	494	537	548	2,0%

Cette progression reflète le renforcement de la capacité de production du système électrique français, soutenue par une production historiquement bas-carbone représentant plus de 95 % du mix électrique national. La production nationale demeure ainsi largement supérieure à la demande intérieure, permettant à la France de maintenir sa position d'exportateur net d'électricité.

Ces évolutions témoignent de la capacité croissante du système électrique français à accompagner l'électrification des usages et à soutenir les objectifs nationaux de transition énergétique et de décarbonation à l'horizon 2030.

Par ailleurs, la part des énergies renouvelables dans la consommation finale brute d'électricité a progressé de 29,9 % en 2023 à 30,8 % en 2024, confirmant la montée en puissance des sources d'énergie renouvelables dans le mix électrique français ⁴.

⁴ <https://www.economie.gouv.fr>
<https://assets.rte-france.com/analyse-et-donnees>
<https://www.rte-france.com>
<https://analysesetdonnees.rte-france.com>

2. CONSUEL

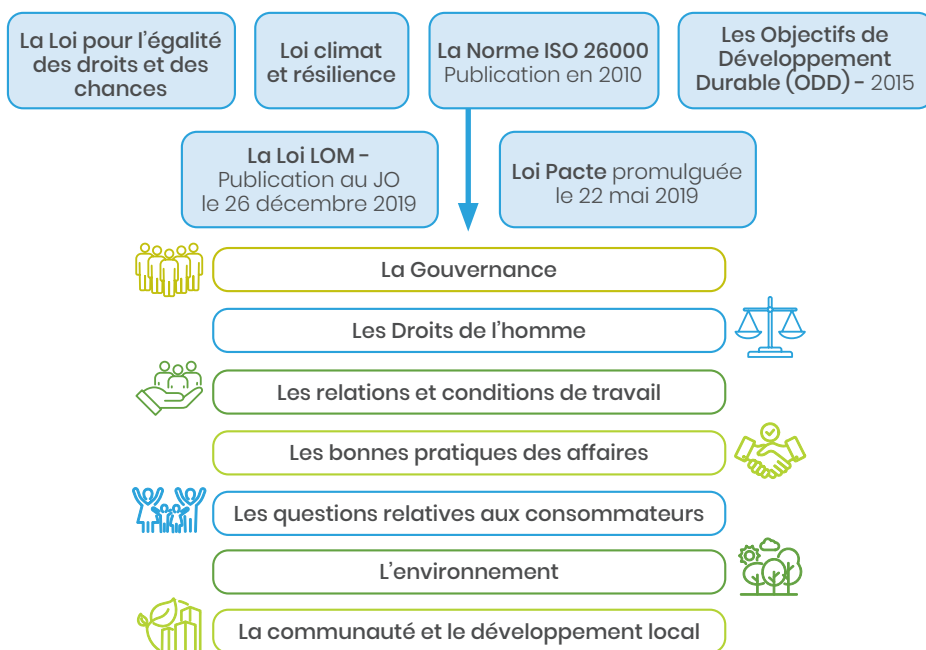
1. S'engage

Depuis 2022, CONSUEL s'engage dans une démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), déclinée autour de trois piliers :

- Décarboner nos activités
- Renforcer notre marque employeur
- Apporter une contribution aux grands enjeux sociétaux.

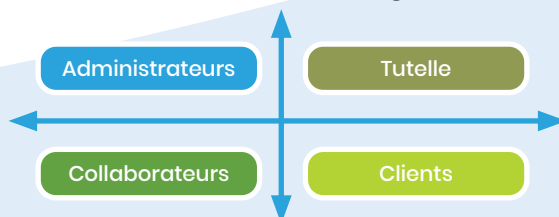
Ces priorités ont été définies en concertation avec les parties prenantes et en tenant compte du contexte réglementaire.

CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE ET CADRE DE RÉFÉRENCE APPLIQUÉS AU CONSUEL



LA CARTOGRAPHIE DES PRINCIPALES PARTIES PRENANTES AU CONSUEL

La compréhension et la gestion des relations avec les parties prenantes sont au cœur de la stratégie RSE du CONSUEL.

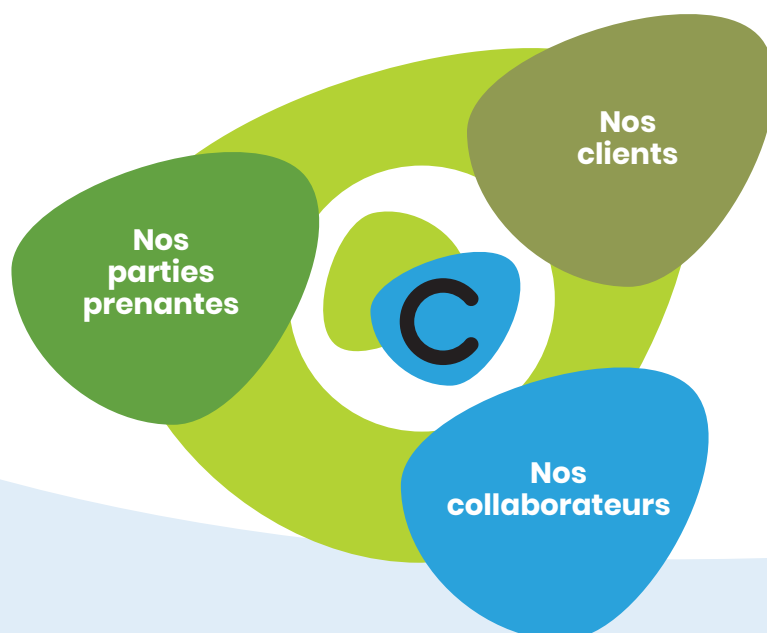


2. Axes d'engagement

Le CONSUEL a défini le périmètre de sa politique RSE et identifié les axes prioritaires en cohérence avec son contexte réglementaire et ses enjeux. Trois axes majeurs structurent désormais sa stratégie RSE.

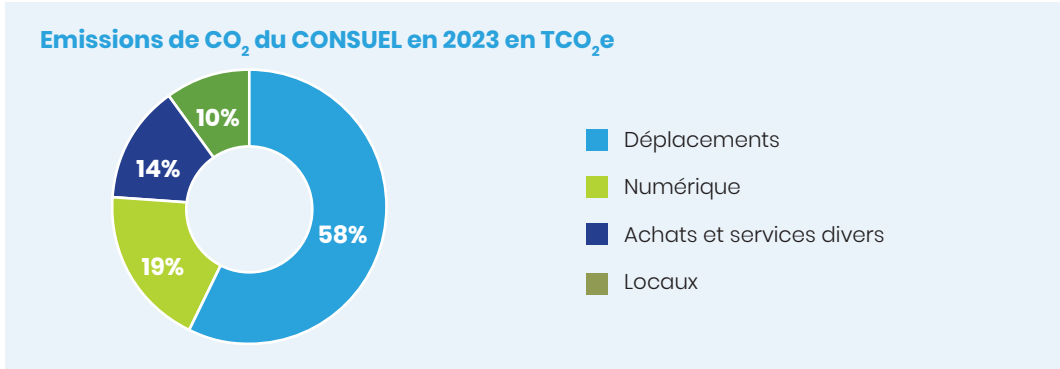


L'analyse de la double matérialité, combinée à l'élaboration du plan stratégique du CONSUEL, a permis d'orienter nos actions vers les axes prioritaires suivants :



3. LES ACTIONS EN FAVEUR DE LA DÉCARBONATION DE NOS ACTIVITÉS

Données du Bilan Carbone réalisé en 2023.



1. Bilan Carbone 2023. Source SAMI

1. Objectifs de Développement Durable (ODD)



2. Nos engagements

CONSUEL s'engage à réduire son empreinte carbone et à contribuer activement à la stratégie nationale bas carbone de la France, qui vise la neutralité d'ici 2050.

Cet objectif implique non seulement la réduction de nos émissions directes de gaz à effets de serre, mais aussi la mise en place d'une démarche collaborative avec nos parties prenantes afin de limiter nos émissions indirectes.



RÉDUIRE NOS ÉMISSIONS DE CO₂ DE 20% D'ICI 2030

- 1/ 100% de notre flotte automobile verte d'ici 2028
- 2-3/ Réduire l'impact de nos déplacements de 10% d'ici 2028
- 4/ Améliorer la performance énergétique de nos bâtiments
- 5/ Réduire notre empreinte carbone numérique et renforcer notre engagement dans l'économie circulaire

a/ Réduire l'impact carbone de notre flotte automobile

Dans le cadre de sa stratégie de développement durable, le CONSUEL s'est fixé un objectif ambitieux : disposer d'une flotte automobile 100 % verte à l'horizon 2028, grâce à l'intégration progressive de véhicules électriques et hybrides.

En 2025, cette ambition s'est concrétisée par le renouvellement d'une partie du parc automobile, avec le remplacement de véhicules thermiques, fonctionnant à l'essence ou au diesel, par des véhicules électriques et hybrides.

Nombre de véhicules	2024	2025	2026	2027	2028
Diesel	4	2	0	0	0
Essence	64	32	11	0	0
Electrique	9	22	28	34	42
Hybrides	155	197	211	216	208
Total Flotte Automobile	232	253	250	250	250

Afin d'accompagner cette transition, le déploiement des infrastructures de recharge s'est poursuivi sur l'ensemble du territoire. Les bornes de recharge continuent donc d'être déployées dans nos agences.

En 2025 des bornes ont été installées dans les agences suivantes :

- **Chenôve** : Installation d'une borne supplémentaire.
- **Lyon** : Installation d'une borne supplémentaire.

Par ailleurs, les collaborateurs disposant d'un véhicule de fonction électrique bénéficient d'une aide à l'installation d'une borne de recharge à leur domicile. En 2025, 16 collaborateurs ont pu bénéficier de ce dispositif.

Une politique de zéro malus sur sa flotte automobile est également appliquée, tant en matière d'émissions de CO₂ que de poids des véhicules ou de taxe incitative, témoignant de sa volonté d'intégrer pleinement les enjeux environnementaux dans ses choix de mobilité.

b/ S'engager en faveur de la mobilité durable

Au-delà du verdissement de sa flotte automobile, le CONSUEL encourage des modes de déplacement plus durables. À ce titre, un dispositif de soutien au covoiturage est proposé aux collaborateurs. En 2025, neuf d'entre eux ont bénéficié de cette aide, contribuant ainsi à réduire le nombre de véhicules en circulation et les émissions de CO₂ associées.

c/ Réduire l'impact carbone de nos déplacements

La maîtrise de l'impact environnemental des déplacements constitue également un axe important de la politique RSE du CONSUEL.

La gouvernance s'est fixé un objectif de réduction de 10 % des déplacements professionnels en train et en avion d'ici 2028, notamment grâce au développement des pratiques collaboratives à distance.

Les résultats observés en 2025 témoignent déjà d'une évolution :

	2024	2025	Var	Var %
Distance (milliers de km)	1839	1549	-290	-16%
Emissions de CO2 (Tonnes)	223	140	-84	-37%
Hôtel	21	21	-1	-3%
Train	2	2	0	-5%
Aérien	200	117	-83	-41%

Remarque : l'année 2024 avait été marquée par un événement exceptionnel, les 60 ans du CONSUEL, qui avait entraîné une augmentation ponctuelle des déplacements, notamment avec la participation de tous les collaborateurs du CONSUEL.

En 2025, la nouvelle convention collective a renforcé le dispositif de télétravail avec l'attribution de 20 jours supplémentaires. Cette mesure contribue à réduire les déplacements domicile-travail et les émissions associées, tout en favorisant un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle. Elle s'inscrit pleinement dans les engagements RSE du CONSUEL.

d/ Améliorer la performance environnementale de nos agences

Dans le cadre de sa stratégie de développement durable, le CONSUEL poursuit l'amélioration de la performance environnementale de son parc immobilier afin de réduire ses consommations énergétiques, diminuer son empreinte carbone et renforcer le confort de ses collaborateurs.

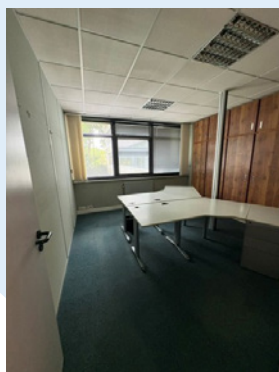
Plusieurs agences ont bénéficié de travaux visant à renforcer leur efficacité énergétique et à améliorer la performance environnementale des bâtiments.

- Lille (Lezennes) : Rénovation énergétique en 2024/2025 (huisseries, isolation sous toiture).
- Dijon (Chenôve) : Rénovation énergétique en 2025/2026 (isolation des murs, sols et plafonds, changement de la CVC).
- Toulouse (Blagnac) : Rénovation énergétique en 2024/2025 (huisseries, étanchéité toiture, installation photovoltaïque).

Une attention particulière a également été portée à la performance énergétique pour les nouvelles agences de Lyon, Rennes, Marseille et Caen, dès leur acquisition ou conception.

L'agence de Lyon du CONSUEL illustre concrètement son engagement en faveur d'un immobilier plus durable. Une ancienne friche industrielle située en centre-ville a été réhabilitée pour accueillir des espaces de travail modernes et performants sur le plan environnemental. Les travaux ont privilégié l'amélioration de l'efficacité énergétique, à travers notamment le renforcement de l'isolation, l'optimisation des systèmes de chauffage et de climatisation ainsi que l'installation d'un éclairage LED. Cette opération contribue à réduire l'empreinte environnementale du site tout en améliorant les conditions de travail et le confort des collaborateurs.

Dijon



Rennes

Tableau de suivi des consommations des sites consuel

Indicateur	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Consommation d'électricité des sites (en MWh)	455	342	312	266	255	245	235	254	244
% de baisse des consommations des sites	-5%	-25%	-9%	-15%	-4%	-4%	-4%	-8%	-4%

Les investissements réalisés dans la rénovation énergétique des agences contribuent à l'amélioration progressive de la performance énergétique du parc immobilier. Entre 2022 et 2025, la consommation d'électricité des sites est passée de 455 MWh à 266 MWh, soit une baisse de 42 %, illustrant les effets des actions engagées en matière de maîtrise de l'énergie.

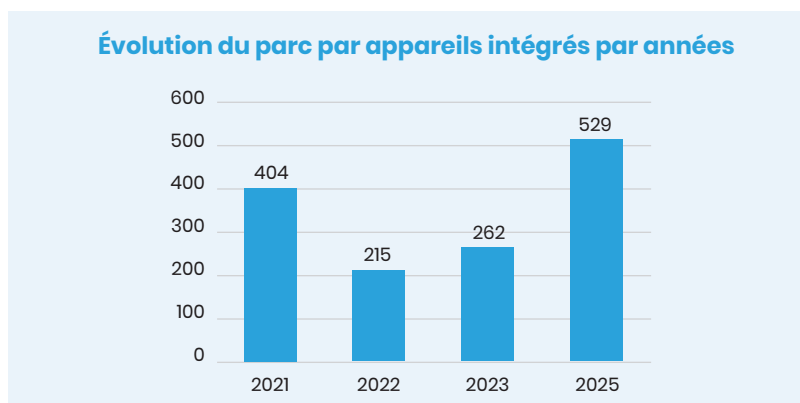
e/ Réduire notre empreinte carbone et renforcer notre engagement dans l'économie circulaire

Dans le cadre de sa stratégie de développement durable, le CONSUEL poursuit l'amélioration de la performance environnementale de son parc immobilier afin de réduire ses consommations énergétiques, diminuer son empreinte carbone et renforcer le confort de ses collaborateurs.

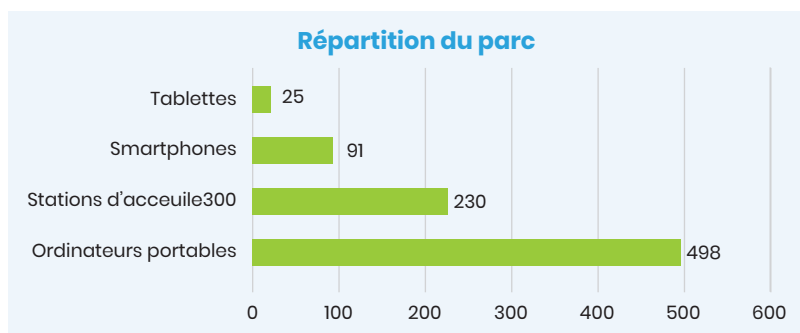
i. Economie circulaire – BNP 3 Step IT

CONSUEL s'appuie sur un partenariat avec BNP Paribas 3 Step IT. Ce dispositif, fondé sur les principes de l'économie circulaire, favorise le réemploi des équipements et l'allongement de leur durée de vie grâce à une gestion intégrée incluant la fourniture, la maintenance et la valorisation du matériel en fin d'utilisation.

Depuis 2021, **1 410 équipements** ont ainsi été intégrés à ce programme, contribuant à la réduction de l'empreinte environnementale liée au cycle de vie des équipements informatiques.



La répartition du parc en 2025 est la suivante :



Ces équipements seront ensuite restitués à BNP Paribas 3 Step IT, puis reconditionnés et remis en circulation via son site de traitement et de reconditionnement de Mantes-la-Jolie. Cette démarche illustre concrètement l'engagement du CONSUEL en faveur de l'économie circulaire, en privilégiant le réemploi des matériels et l'allongement de leur durée de vie.

Photo prise lors de la visite du centre de recyclage de BNP 3 Step IT à côté de Mantes-la-Jolie

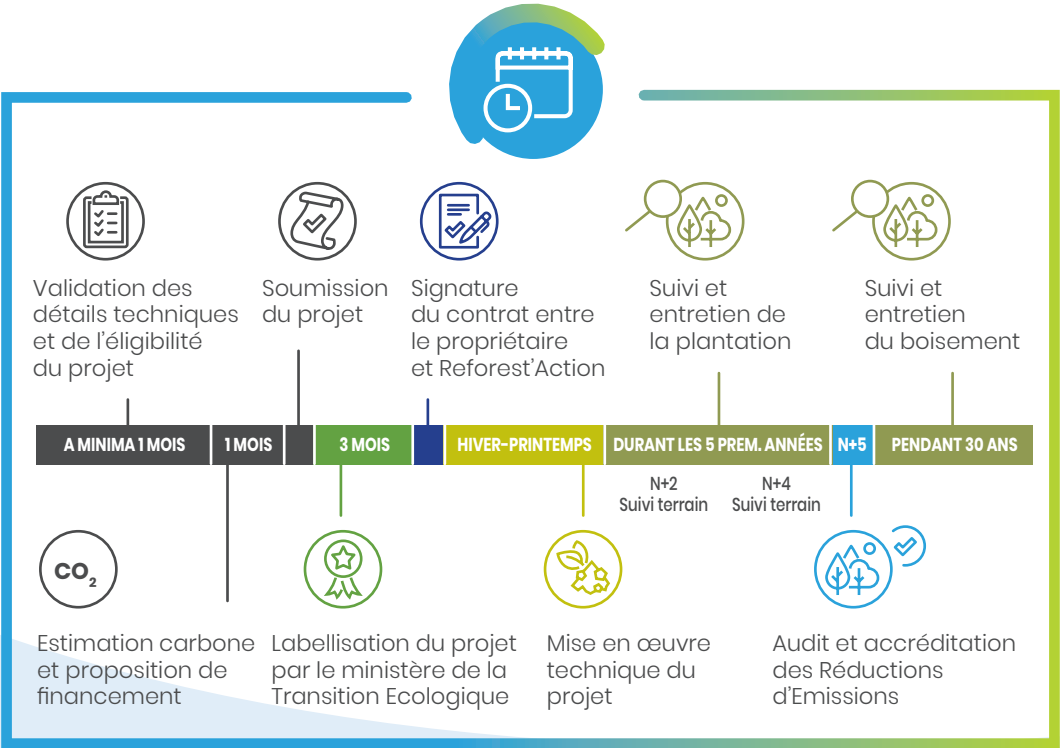


ii. Reforest’action

Depuis 2023, le CONSUEL soutient trois projets de reforestation labellisés Bas-Carbone, menés en partenariat avec Reforest’Action, contribuant ainsi à ses engagements en faveur de la préservation des écosystèmes et de la lutte contre le changement climatique.

Situés à Torcé, Charny-Orée-de-Puisaye et Preuilly-sur-Claise, ces projets devraient permettre le stockage de près de 6 000 tonnes équivalent CO₂ sur une période de 30 ans, en cohérence avec les objectifs de la Stratégie nationale bas-carbone.

Impact réduction émissions / tonnes	2023/2024	2024/2025	2025/2026	Pendant 30 ans
Séquestration de CO ₂ par boisement d'un délaissé agricole				
TORCÉ - Pays de Loire (18 942 arbres plantés / 16 essences sur 7 parcelles de 17 hectares)	3 853			Suivi et entretien du boisement
CHARNY ORÉE DE PUISAYE - Bourgogne (6 000 arbres plantés / 3 essences sur 1 parcelle de 4,3 hectares)		1 036		Suivi et entretien du boisement
PREUILLY-SUR-CLAISE - CENTRE VAL DE LOIRE (4 784 arbres pantés/9 essences sur 1 parcelle de 3,2 hectares)			862	Suivi et entretien du boisement



Le projet de plantation soutenu en 2025 a enregistré un taux de reprise supérieur à 95 %, témoignant de la qualité de la mise en œuvre et des conditions favorables au développement des essences plantées.

Le Label Bas-Carbone, délivré par le Ministère de la Transition Écologique, atteste de la rigueur de ces projets et garantit leur impact climatique mesuré sur le long terme. Au-delà de leur contribution au stockage du carbone, ces projets favorisent également la préservation de la biodiversité, la protection des sols, le développement de l'emploi local et le renforcement de la résilience des territoires.



iii. Promouvoir l'économie circulaire

Dans la continuité de ses actions en faveur de la réduction de son impact environnemental, le CONSUEL favorise le réemploi de ses équipements et de son mobilier afin de prolonger leur durée de vie et de limiter la production de déchets.

En 2025, 208 équipements ont été donnés à des associations, établissements scolaires et autres partenaires, dont 35 matériels de mesure, 70 téléphones mobiles, 8 ordinateurs et 95 éléments de mobilier issus du renouvellement des agences ont été réemployés.

Dons	2024	2025	Objectifs 2030
Collaborateurs			
Ecrans portables	180		100% du matériel informatique loué ou recyclé
Mobilier		95	
Associations / Ecoles			
Matériel de mesure		35	100% du matériel de mesure donné aux écoles et autres partenaires
Mobiles	15	70	
Ordinateurs		8	
Total des dons	195	208	

Ces actions contribuent à préserver les ressources et s'inscrivent dans la démarche globale du CONSUEL en faveur d'une gestion plus responsable de son impact environnemental.

A horizon 2030, l'objectif est de recycler 100 % du matériel informatique loué et de poursuivre la valorisation du matériel de mesure réformé par le biais de dons aux écoles et partenaires.

iv. Politique d'achats responsables

CONSUEL s'engage à privilégier des fournisseurs partageant ses valeurs en matière de durabilité, en particulier ceux implantés en France métropolitaine et dans les DOM, afin de soutenir l'économie locale et de proximité.

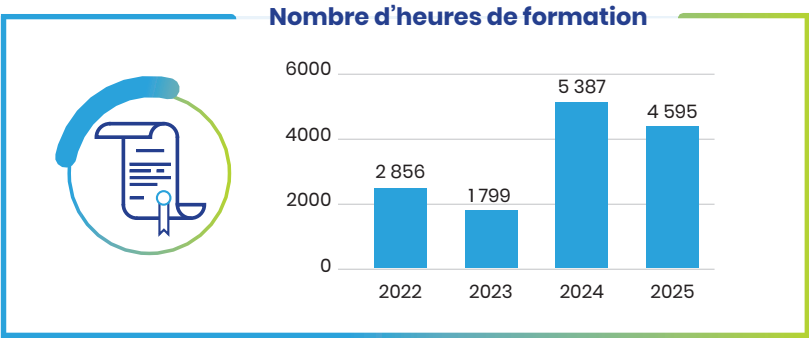
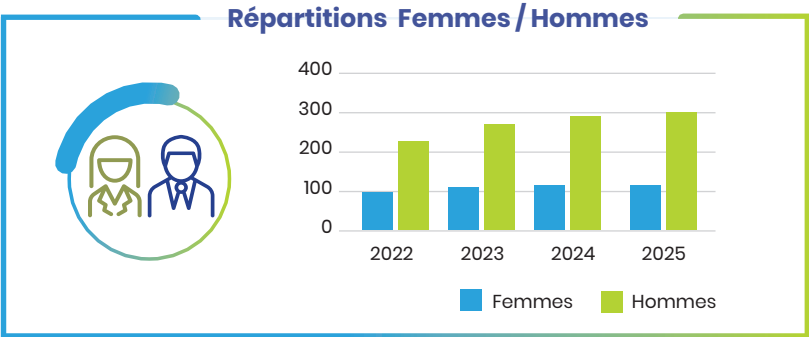
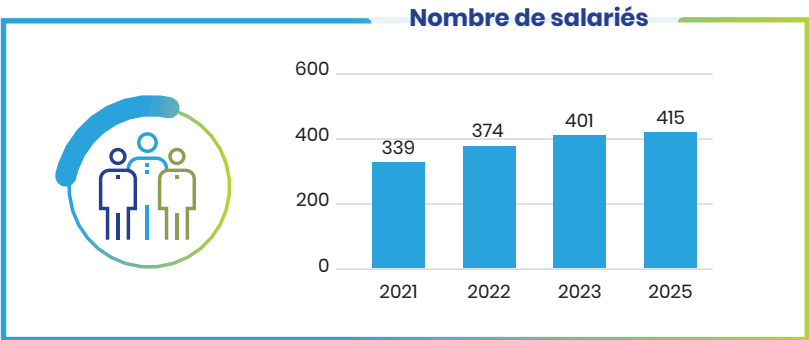
Une charte fournisseurs sera déployée auprès des principaux partenaires du CONSUEL afin de formaliser les attentes de l'organisation en matière de responsabilité sociale, environnementale et éthique.

4. LES ACTIONS POUR RENFORCER NOTRE MARQUE EMPLOYEUR

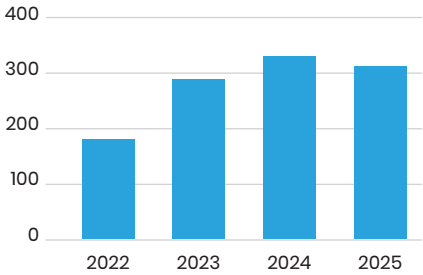
1. Objectifs de Développement Durable (ODD)



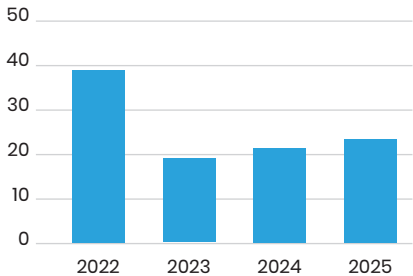
2. Nos indicateurs RH



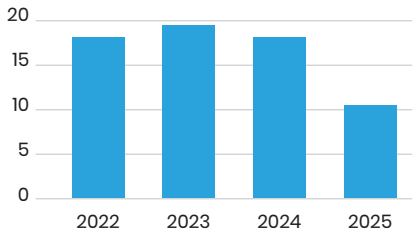
Nombre de formations



Evolution professionnelle



Nombres de salariés embauchés par cooptation



3. Nos engagements



TRAVAILLER À L'ÉPANOUISSEMENT DE NOS COLLABORATEURS ET RENFORCER NOTRE MARQUE EMPLOYEUR

- 1/ Améliorer de façon continue les bonnes conditions de travail
- 2/ Développer l'employabilité et la fidélisation des salariés
- 3/ Accompagner les carrières et la formation professionnelle
- 4/ Favoriser et développer la politique d'inclusion

a/ Améliorer les conditions de travail

CONSUEL demeure pleinement engagé en faveur de la qualité de vie et des conditions de travail de l'ensemble de ses collaborateurs. Dans cette perspective, un accord relatif au télétravail a été signé en début d'année 2025 et renforcé par l'attribution de 20 jours supplémentaires de télétravail par an. Cette évolution vise à concilier la flexibilité du télétravail avec le maintien d'échanges de qualité entre les collaborateurs et le management, afin de préserver la cohésion des équipes et de renforcer l'engagement collectif.

Elle s'inscrit pleinement dans la démarche RSE de CONSUEL en favorisant un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, tout en contribuant à la réduction de l'empreinte carbone de l'Association.

Afin de poursuivre cette dynamique d'amélioration continue, une enquête sur la Qualité de Vie et les Conditions de Travail (QVCT) sera menée en 2026. Portant notamment sur l'équilibre des temps de vie, la reconnaissance et les conditions de travail, elle permettra d'identifier des pistes d'amélioration et de définir des actions adaptées aux attentes des collaborateurs.



b/ Développer l'employabilité et la fidélisation

Parmi les objectifs fixés par la gouvernance figurent le maintien d'un taux de turnover inférieur à 5 % et la promotion de la cooptation comme mode de recrutement. En 2025, le taux de turnover subi s'est établi à 5 %, tandis que 11 collaborateurs ont rejoint le CONSUEL grâce à la cooptation.

c/ Accompagner les carrières et la formation

CONSUEL s'est fixé pour objectifs de former l'ensemble de ses collaborateurs d'ici 2027 et permettre à 10 % d'entre eux de changer d'emplois ou de missions.

Afin d'atteindre ses objectifs de développement des compétences, le CONSUEL déploie un plan de formation pluriannuel sur trois ans, associant formations en présentiel, formations managériales et modules e-learning.

d/ Favoriser la politique d'inclusion

La diversité constitue pour CONSUEL un axe majeur et un facteur clé de performance durable. L'organisation s'attache à valoriser ses collaborateurs en situation de handicap. Une équipe de référents handicap composée de 5 salariés est à la disposition des collaborateurs.

Pour les prochaines années, CONSUEL poursuivra ses actions en faveur de l'inclusion en renforçant l'emploi des personnes en situation de handicap, ses partenariats spécialisés et ses initiatives de sensibilisation.

Cette ambition s'inscrit dans le cadre du plan stratégique 2025-2028, qui fait des compétences et de la dimension humaine des axes prioritaires. En plaçant le développement des talents, la transmission des savoir-faire et l'engagement des collaborateurs au cœur de sa démarche, CONSUEL réaffirme sa volonté de s'appuyer sur son capital humain pour poursuivre sa mission d'utilité publique.

RQTH

RECONNAISSANCE DE LA QUALITÉ DE TRAVAILLEUR HANDICAPÉ



5. NOTRE CONTRIBUTION AUX GRANDS ENJEUX SOCIÉTAUX

1. Objectifs de Développement Durable (ODD)



2. Nos engagements



APPORTER NOTRE CONTRIBUTION AUX GRANDS ENJEUX SOCIÉTAUX

- 1/ Développer des relations long terme avec nos partenaires
- 2/ Sensibiliser et impliquer les salariés aux grands enjeux
- 3/ Développer nos partenariats pour la sauvegarde de la biodiversité
- 4/ Former à la sécurité électrique

a/ Développer des relations long terme avec nos partenaires

Les objectifs fixés en 2024 en matière de développement des partenariats stratégiques liés aux grands enjeux nationaux restent une priorité et poursuivent leur déploiement.

- Établir au moins 3 collaborations par an avec des ONG, des associations et des collectivités locales pour répondre aux besoins sociétaux.
- Trouver un soutien supplémentaire en complément des soutiens actuels (lutte contre le cancer, Electriciens sans frontières).

CONSUEL soutient la Fédération des GEFLUC (Groupements des Entreprises Françaises dans la Lutte contre le Cancer) dans ses missions de :

- Soutien à la recherche française et innovante contre le cancer.
- Accompagnement des personnes touchées par le cancer et de leurs proches
- Actions de prévention et de sensibilisation en entreprise, favorisant le maintien et le retour à l'emploi.

Grâce aux dons versés en 2025, la GEFLUC a pu financer des projets de recherche contribuant à faire progresser la lutte contre les formes les plus agressives de cancer.

ii. Partenariat Imagine For Margo



Mobilisons-nous contre le cancer des enfants

À travers son partenariat avec l'association Imagine for Margo, Enfants sans Cancer, le CONSUEL affirme son engagement en faveur de la lutte contre les cancers pédiatriques. En 2025, cet engagement s'est traduit par un don destiné à soutenir la recherche et l'accompagnement des enfants malades et de leurs familles.

iii. Partenariat Électriciens Sans Frontières : Électrification d'Agotime (Togo)



En 2025, le CONSUEL a soutenu un projet porté par l'association Électriciens Sans Frontières (ESF) visant à renforcer l'accès à une électricité sûre et durable dans le village d'Agotimé, au Togo. Cette initiative a contribué à améliorer les conditions

d'apprentissage des élèves, à sécuriser leurs déplacements et à favoriser le développement local grâce à des solutions solaires durables.

Principaux résultats du projet :

- 225 élèves bénéficient désormais de meilleures conditions d'apprentissage grâce à l'électrification par panneaux solaires de trois écoles primaires.
- 300 lampes solaires ont été distribuées aux élèves des villages d'Ekpokope Aguduvu et d'Agotimé, accompagnées de points de recharge collectifs.
- L'installation de lampadaires solaires dans trois villages a permis de sécuriser les trajets entre le domicile et l'école.
- Les conditions de travail de six enseignants ont été améliorées grâce à l'accès à l'électricité dans les écoles et leurs logements.

Au-delà de l'amélioration des infrastructures, ce projet favorise la réussite scolaire, l'accès à la formation en soirée et le développement durable des communautés locales.



b/ Sensibiliser et impliquer les salariés aux grands enjeux sociétaux

i. Le Rallye Natur'Elles

En 2025, deux équipes de collaboratrices de CONSUEL :

- Les Disjonctées
- Les Sûres Voltées

Les deux équipes ont participé au Rallye Natur'Elles, une course d'orientation 100 % féminine mêlant dépassement de soi, solidarité et respect de l'environnement. À travers cette expérience, elles ont relevé des défis sportifs et stratégiques tout en incarnant les valeurs du CONSUEL.

Cette participation illustre l'engagement du CONSUEL sur plusieurs dimensions : la valorisation des talents féminins, en encourageant les collaboratrices à repousser leurs limites dans un environnement exigeant ; la préservation de l'environnement, grâce à une pratique sportive respectueuse des espaces naturels et à la promotion de la mobilité électrique ; ainsi que le renforcement de la cohésion interne à travers une aventure collective fédératrice.



ii. Les 42

En 2025, le CONSUEL a poursuivi son soutien à l'**association Les 42**, qui accompagne des jeunes en situation de vulnérabilité vers l'insertion sociale et professionnelle par le sport. Cet engagement s'est notamment traduit par la participation de 31 jeunes au marathon de New York, organisé le 2 novembre 2025, à l'issue de plusieurs mois de préparation et d'entraînement menés avec l'appui de mentors du CONSUEL.



En soutien à cette initiative, le CONSUEL a organisé à Paris une course relais solidaire réunissant 18 collaborateurs. Répartis en trois équipes, ils ont parcouru les 42 km d'un Ekiden, illustrant leur engagement aux côtés des jeunes accompagnés par l'association Les 42.



iii. Collecte de vêtements

En décembre 2025, les collaborateurs du site de Marseille se sont mobilisés à l'occasion d'une collecte solidaire de vêtements chauds organisée en partenariat avec la Ville de Marseille et le Samu Social. Les dons recueillis ont été distribués à des personnes en situation de précarité, témoignant de l'engagement du CONSUEL en faveur de la solidarité et de l'inclusion sociale.



c/ Développer nos partenariats pour la sauvegarde de la biodiversité



Le CONSUEL a poursuivi en 2025 son partenariat avec l'apiculteur Cédric Jimenez pour l'entretien des huit ruches du CONSUEL. Cette démarche contribue à la préservation de la biodiversité et à la sensibilisation des collaborateurs aux enjeux environnementaux. La récolte de miel a été partagée avec les collaborateurs, symbolisant cet engagement.

d/ Former à la sécurité électrique

Le CONSUEL s'engage à renforcer la sensibilisation à la sécurité électrique en réalisant des actions d'information ou de prévention par an, directement ou via le Fonds d'Action pour la Sécurité Électrique (FASE). Par ailleurs, il soutient des initiatives de formation favorisant l'insertion des jeunes dans les métiers de l'électricité et de la transition énergétique, tout en promouvant la culture de la sécurité électrique.

i. Ecole NR SUD (Marseille)



L'École de Production NRSud, basée à Marseille, a renforcé son offre pédagogique en intégrant un module dédié à la sécurité électrique appliquée au solaire photovoltaïque. Cette école, reconnue par l'Éducation nationale, forme des jeunes et des adultes aux métiers de l'électricité et des énergies renouvelables selon le principe «apprendre en produisant». Une journée de rencontre avec les partenaires, les élèves et l'équipe pédagogique a été organisée le 17 décembre 2025 pour valoriser cette dynamique.

ii Actions FASE



Le fonds a également soutenu l'association Sol Solidaire dans le développement de trois projets photovoltaïques en autoconsommation collective à Maubeuge, Ivry-sur-Seine et Brest, destinés à réduire les factures énergétiques de ménages résidant en logements sociaux.



Le Fonds de Dotation Qualitel a mené une campagne de sensibilisation à la sécurité électrique dans le logement, en accompagnant des actions curatives de mise en conformité des installations. La 14^e cérémonie de remise des prix de l'appel à projets 2025 a eu lieu le 12 décembre 2025 à Paris.



FASE a par ailleurs contribué aux actions du Fonds de Dotation Qualitel et des Compagnons Bâtisseurs, qui œuvrent à l'amélioration de la sécurité et de la qualité des logements, ainsi qu'aux projets portés par La Maison des Cultures et la Communauté Emmaüs de Rodez, intégrant des travaux de mise en conformité électrique au bénéfice de personnes en situation de vulnérabilité.



Enfin, les actions de sensibilisation de Promotelec et les travaux de l'Observatoire National de la Sécurité Électrique (ONSE) ont permis de renforcer l'information du public sur les enjeux de sécurité électrique et les nouveaux usages liés à la transition énergétique.

INNOVONS POUR LA SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE AU SERVICE DE TOUS

